

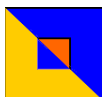


EADS : après la rencontre Sarkozy-Merkel Agir pour la remise en cause des choix de la BCE et pour annuler le plan Power8

Voir page suivante la déclaration de J. Hénin, député européen - Groupe GUE-NGL -
Parti communiste français

Sommaire

- ✓ Déclaration de J. Hénin, député européen page 2
- ✓ En quoi consiste la TVA sociale - Yves Dimicoli page 3-4-5
- ✓ Inauguration du stand de La Lettre du RAPSE : page 6



Déclaration Jacky Hénin, Député au Parlement européen, groupe GUE/NGL, Parti communiste français

Bruxelles, le 17 mai 2007

Quand Sarkozy et Merkel sacrifient AIRBUS sur l'autel de l'indépendance de la BCE !

Ce lundi 17 juillet, à Toulouse, les salariés d'EADS et tous les citoyens de l'Union européenne espéraient qu'une grande ambition industrielle se concrétiserait pour l'aéronautique européenne. Malheureusement, ils n'ont eu droit qu'à un pitoyable vaudeville franco-allemand entre Angela Merkel, Nicolas Sarkozy, les dirigeants et les actionnaires d'EADS. Sous couvert de gouvernance, ce ne fut qu'un futile jeu de chaises musicales, destiné à arbitrer des querelles de pouvoir. Ni l'Etat espagnol, actionnaire à hauteur de 5,5% d'EADS, partenaire central de l'A400 M, ni les salariés britanniques producteurs des ailes d'Airbus, n'eurent voix au chapitre.

Pourtant le 23 juin, lors du 47e Salon international de l'aéronautique au Bourget, Nicolas Sarkozy avait eu des paroles fortes sur le rôle et la responsabilité des Etats en matière de développement industriel, sur la remise en cause du pacte scélérat des actionnaires d'EADS, sur la défense des avances remboursables devant l'OMC. Il s'était dit prêt à agir contre l'Euro fort et contre la politique de désindustrialisation menée par la Commission européenne.

Mais entre le Bourget et Toulouse, le « fauve » Sarkozy s'est transformé en un « tigre de papier » face à Angela Merkel, gardienne de l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE), et à son ami Arnaud Lagardère qui, faute d'être un grand industriel, est un protecteur efficace des intérêts financiers des actionnaires privés d'EADS.

Pendant ce temps, grâce aux financements généreux du Pentagone, Boeing occupe le terrain. Son DreamLiner vient de sortir d'usine. Il peut déjà compter sur un carnet de commandes de 677 exemplaires, alors que son concurrent l'A350 XWB n'existe que sur les écrans des ordinateurs du Bureau d'étude d'Airbus. Avec un Euro à 1,4 dollars, un Yen en chute libre, tous les espoirs sont permis pour Boeing. Quand l'Euro s'apprécie de 10 centimes vis-à-vis du dollar, Airbus perd 1 milliard.

Airbus et EADS sont à un moment crucial de leur histoire. L'industrie aéronautique mondiale est confrontée à trois défis technologiques majeurs : le passage du métal aux matériaux composites, la réduction des gaz à effet de serre émis par les aéronefs et la préparation de l'ère de l'après pétrole. **Relever ces trois défis implique de mobiliser, sur le long terme, de considérables ressources financières et humaines pour la recherche-développement et la formation.**

Airbus et EADS possèdent des atouts décisifs pour répondre à ces défis : des carnets de commandes remplis pour 6 ans, une trésorerie solide qui pourrait garantir les investissements nécessaires aux nouveaux programmes, et surtout un sa-

voir-faire unique au monde, fruit de l'expertise de ses salariés.

Mais, le plan de restructuration Power 8, imposé par les actionnaires en vue de maximiser leurs dividendes dans un contexte d'Euro fort, porte en lui l'anéantissement de 40 années d'efforts en matière de construction aéronautique européenne.

La vente de l'établissement de Méaulte, en est une illustration parmi d'autres. Comment, Airbus peut-il céder un centre de production sur créneau aussi stratégique que les matériaux composites ?

Comment en période de lancement de l'A350 XWB, et alors que la question de travailler à un successeur à l'A320 se profile, Airbus peut-il prendre la décision de supprimer 245 emplois sur les 1289 que compte le bureau d'étude de Toulouse ?

Alors qu'Airbus vient d'enregistrer 399 nouvelles commandes au Salon du Bourget, comment cette entreprise va-t-elle répondre à la montée en charge de la production en supprimant 10.000 emplois ?

Power 8 sacrifie l'avenir d'Airbus, au profit de l'avidité immédiate des actionnaires privés d'EADS.

Il est donc impératif que le gouvernement français demande le retrait du plan Power 8 et qu'Airbus reste propriétaire des établissements de Saint Nazaire, Nantes, Méaulte, ainsi que des unités de productions espagnoles, anglaises et allemandes menacées par Power 8.

Le gouvernement français doit prendre ses responsabilités au Conseil de l'Union européenne pour qu'enfin l'Europe ait une politique de change face au dumping monétaire américain et japonais et que la BCE pratique une politique favorisant la croissance et l'emploi.

Il faut qu'EADS puisse se libérer des prédateurs financiers, qui l'empêchent de dégager, en temps et en heure, les moyens indispensables pour investir dans de nouveaux programmes et pour recruter et former les salariés nécessaires au développement de l'entreprise alors que 40% des effectifs vont partir à la retraite dans les 10 ans qui viennent

C'est pourquoi, **l'Etat français a le devoir de briser le « pacte des actionnaires »**, en retrouvant son droit de vote au conseil d'administration d'EADS et en augmentant substantiellement sa participation au capital de l'entreprise, en particulier au détriment du Groupe Lagardère qui s'est montré incapable d'assumer ses responsabilités industrielles.

Jacky Hénin

Député au Parlement européen
Membre du Conseil national du PCF

En quoi consiste la « TVA sociale » ?

Il s'agit, simultanément, de :

- ◆ Réduire les cotisations sociales patronales ;
- ◆ Augmenter la TVA à due concurrence.

Autrement dit :

- ◆ Baisser le « coût du travail » pour les patrons ;
- ◆ Faire financer le manque à gagner pour la « Sécu » par une augmentation de l'impôt sur la consommation des familles.

F. Fillon a parlé d'une augmentation de 5 points de TVA à ce titre pour 2009, donc :

- ◆ Le **taux normal** auquel est assujéti l'essentiel des ventes de marchandises et de services en France passerait de 19,6% à 24,6% ;
- ◆ Le **taux réduit** (produits alimentaires, « biens culturels ») passerait de 5,5% à 10,5% ;
- ◆ Le **taux super-réduit** (médicaments remboursables, presse..) passerait de 2,1% à 7,1%.

Un point en plus de TVA signifie un prélèvement supplémentaire de 6 milliards d'euros en année pleine sur la consommation des familles. Les recettes de TVA (170 milliards d'euros) représentent la moitié des recettes fiscales totales de l'Etat.

Un smicard supporte un prélèvement de 8% sur son revenu annuel du seul fait de la TVA. En 2009, donc, ce serait 13% ! A noter que plus le revenu est élevé et moins cette proportion est forte. La TVA est l'impôt le plus aveugle et le plus inégalitaire qui soit.

I. Quels buts positifs prétend-elle viser ?

Trois buts positifs sont évoqués par ses partisans :

- ◆ Le développement de l'emploi ;
- ◆ La lutte contre les délocalisations ;
- ◆ L'amélioration du solde du commerce extérieur de la France.

La « TVA sociale », disent-ils, n'aurait que des effets vertueux. Les entreprises qui produisent en France, bénéficiant de nouveaux allègements de cotisations sociales, auraient des coûts de production moindres. Cela leur permettrait de baisser leurs prix de vente en France et de neutraliser l'effet inflationniste de la hausse de la TVA. Et, tandis que les importations de produits étrangers verraient leurs prix immédiatement augmenter sous l'effet de cette hausse, les exportations à partir de la France, ne la supportant pas, seraient plus compétitives.

Et ce serait tout bon pour la croissance et l'emploi en France...au détriment, bien sûr, des autres pays. Les

patrons ne seraient plus tentés alors de délocaliser, la compétitivité des entreprises étant très améliorée.

II. La réalité est tout autre :

De 1994 à 2006, ce sont plus de 170 milliards d'euros qui, en cumulé, auront été accordés aux entreprises sous forme de baisses de cotisations sociales patronales. Cela s'est accompagné :

- **D'une progression du sous-emploi** avec l'explosion des emplois en temps partiel contraint, de l'intérim, des emplois « aidés » et le maintien d'un chômage de masse très élevé ;

- **D'une pression à la baisse des salaires**, avec la mise en concurrence généralisée des travailleurs et l'incitation des entreprises à utiliser les nouvelles technologies pour réduire l'emploi, entraînant freinage de la consommation et insuffisance des qualifications ;

- **D'aucune baisse des prix**, mais au contraire, avec le passage à l'euro, d'une tendance à l'accélération des hausses de prix sur les dépenses incompressibles (logement, assurances, énergie, santé...) dont le poids est d'autant plus lourd dans le budget des familles que leur revenu est faible ;

- **D'une tendance à l'augmentation des profits** des grandes entreprises. Ainsi, les bénéfices nets des sociétés cotées au CAC-40 ont été de :

- ◆ 53 milliards d'euros en 2003
- ◆ 67 milliards d'euros en 2004
- ◆ 84 milliards d'euros en 2005
- ◆ 100 milliards d'euros en 2006

- **L'argent des grandes entreprises a servi de plus en plus à la finance :**

En 2005, selon les comptes de la Nation, les « entreprises non financières » ont disposé de 587 milliards d'euros de ressources nouvelles (profits + fonds publics + crédits). Un tiers seulement de cette somme est allé à l'investissement réel en France, le reste a servi à payer des intérêts aux banques et aux autres créanciers, des dividendes aux actionnaires et à faire des placements financiers.

- **Les entreprises ont de plus en plus délocalisé :** 80% des bénéfices nets des sociétés du CAC-40 sont réalisés à l'étranger. Fin 2005, selon la Banque de France, le stock des investissements directs français à l'étranger atteignait 747,9 milliards d'euros contre 620,7 milliards d'euros un an plus tôt. Et ça continue : sur un an à fin mars 2007, il est sorti pour 115,4 milliards d'euros en investissements directs à l'étranger quand il ne rentrait que pour 59,5 milliards d'euros en investissements directs de l'étranger en France.

En réalité, les baisses de cotisations sociales patronales déresponsabilisent les entreprises vis à vis de l'emploi, de la formation, de la croissance nationale. Les profits qu'elles rendent disponibles servent aux placements financiers et non à baisser les prix pour les consommateurs ou à investir dans l'essor de capacités en France. Elles encouragent une utilisation des nouvelles technologies par les entreprises, avant tout, contre l'emploi. Cela finit par casser les ressorts de la croissance nationale. Ne trouvant plus, alors, la croissance nécessaire en France, les grandes entreprises vont la chercher là où il y en a : aux États-Unis et dans les pays émergents.

La hausse de la TVA accentuerait ces effets pervers :

- * Elle engendrerait un prélèvement supplémentaire sur les revenus des foyers populaires ;
- * Elle entraînerait une diminution de leur pouvoir d'achat du fait des hausses de prix qui en résulteraient ;
- * Elle accroîtrait les inégalités car elle signifierait un prélèvement d'autant plus important sur les revenus du foyer que ceux-ci sont modestes, tandis que proliféreraient comme une lèpre les revenus financiers du capital des foyers les plus riches.

La « TVA sociale » n'empêcherait pas les délocalisations et accentuerait la guerre économique

- * Du fait du freinage de la demande intérieure et de l'insuffisance des qualifications, les délocalisations continueraient de plus bel. Elles redoubleraient vers les pays les plus avancés, États-Unis en tête, dans le domaine des nouvelles technologies qui exigent beaucoup de qualifications, de recherche, de salaires. Mais elles ne diminueraient pas pour autant dans le domaine des productions plus banalisées, car la baisse du « coût du travail », même au niveau de 5 points de TVA, voire plus, maintiendrait la France toujours très au-dessus de la Chine, de l'Inde, des pays émergents. Et les facteurs d'accroissement des importations en France se multiplieraient
- * Par contre, cela accentuerait la guerre économique, en Europe notamment, sans du tout aider au relâchement des dominations américaines ou allemandes. La « TVA sociale » jouerait, en effet, le rôle d'une « **dévaluation compétitive** » pour les profits des exportateurs et d'une **protection des rentes financières** face à la pénétration des importations, le tout entraînant la riposte des autres pays. C'est tout le contraire d'une coopération européenne ambitieuse pour la sécurisation et la promotion de l'emploi, de la formation, des salaires des européens.

La « TVA sociale » favoriserait l'asphyxie du pays

par les charges financières contre la protection et la promotion des salariés et de leurs familles

- * Elle réduirait le financement mutualisé de la protection sociale calculé sur la masse salariale, mais prélevées à partir de toute la valeur ajoutée des entreprises. Elle accroîtrait, au contraire, la fiscalisation de ce financement, déresponsabilisant les entreprises et augmentant le poids des prélèvements sur les travailleurs et leurs familles.
- * Freinant la croissance réelle de l'emploi, des qualifications, de la recherche, des salaires, de tout ce qui contribue à sécuriser et à promouvoir les moments de la vie de chacun-e, elle encouragerait les placements financiers et accroîtrait le poids des « charges financières » sur les entreprises et le pays.

En 2005, selon les comptes de la Nation, les entreprises non financières se sont acquittées de 128 milliards d'euros de cotisations sociales patronales, mais elles ont eu à supporter pour 224 milliards d'euros de charges financières et de dividendes

Répondre autrement aux problèmes posés :

L'enjeu est double. Il est nécessaire de créer les conditions d'une meilleure efficacité des entreprises opérant en France, pour sécuriser et promouvoir l'emploi, la formation, les revenus du travail et de la création. Au lieu de poursuivre dans la baisse obsessionnelle du « coût du travail » qui mine la demande et l'offre productive nationale, tout en aiguisant les facteurs de concurrence internationale, il s'agit de baisser les charges financières qui étouffent les entreprises et de mobiliser le crédit des banques, jusqu'à la BCE, pour financer autrement la création de richesses en coopération.

Simultanément, il s'agit de réformer en profondeur le financement de la protection sociale dans un sens favorable à cette sécurisation de l'emploi et de la formation, base pour un nouvel essor des principes de mutualisation qui sont au cœur des acquis de la protection sociale, au lieu de la fuite en avant dans la fiscalisation marchant de paire avec la privatisation.

Baisser les charges financières plutôt que les « charges sociales » pour accroître l'efficacité des entreprises :

Ce sont à ces charges financières étouffantes que le PCF propose de s'attaquer, plutôt qu'aux cotisations sociales patronales qui sont des « charges » utiles à la protection et à la promotion des capacités humaines, meilleur atout face à la concurrence internationale.

Pour cela, il propose d'en finir avec la baisse de ces cotisations et de verser l'argent public consacré à les alléger (23,6 milliards d'euros en 2006) à un **Fonds national de sécurisation de l'emploi et de la formation**. Ce Fonds prendrait d'autant plus en charge

(bonifications) les intérêts payés aux banques par les entreprises sur les crédits pour leurs investissements que ceux-ci programmeraient plus d'emplois et de formations. En avançant dans la construction de cette nouvelle institution, à l'appui des luttes pour l'emploi et les salaires, on commencerait à peser pour une réorientation de la Banque centrale européenne (BCE) avec une politique monétaire encourageant d'autant plus le crédit bancaire que celui-ci servirait à financer des investissements plus créateurs d'emplois et de formation. Par contre, elle pénaliserait d'autant plus les crédits qu'ils serviraient à financer des opérations purement financières. Cela marcherait de paire avec un recul des facteurs de mise en concurrence coupe-gorge des salariés en Europe

Tout de suite, dans les régions où la gauche est majoritaire, il est possible d'engager les premières fondations de cette construction en exigeant qu'une partie des lignes de crédit d'action et de développement économique de chaque budget régional soit redéployée pour doter un Fonds régional de sécurisation de l'emploi et de la formation.

A l'appui des luttes pour l'emploi et contre les délocalisation, ces Fonds régionaux permettrait de commencer à engager une transformation des relations banques-entreprises sur le terrain et favoriserait le rassemblement à gauche contre la TVA sociale et pour une tout autre mobilisation du crédit et de la monnaie.

Pour une réforme profonde du financement de la protection sociale

Simultanément, le PCF propose une réforme profonde du financement de la protection sociale. Une mise à contribution des produits financiers des entreprises et des banques marcherait de paire avec un **nouveau calcul de la cotisation sociale patronale**. Celle-ci, demeurant assise sur la masse des salaires versés, verrait son taux modulé en fonction d'un ratio rapportant, pour chaque entreprise, les salaires versés à la valeur ajoutée globale (produits financiers inclus). Ain-

si serait sécurisé le financement de la protection sociale et les modalités retenues pour cela contribueraient à sécuriser l'emploi et la formation.

Ces propositions sont aussi une alternative au projet, avancé par le PS, de poursuivre dans la voie de la fiscalisation du financement de la protection sociale avec l'augmentation de la CSG qui ne frappe que les revenus des ménages et, pour l'essentiel, les revenus du travail et de remplacement. De même, elle est une alternative à la proposition consistant à faire basculer le calcul d'une partie des cotisations sociales sur la valeur ajoutée des entreprises, ce qui rendrait les recettes issues de ces cotisations dépendantes de l'évolution des profits (variables et très délocalisables), au lieu de les laisser ancrées à la seule masse salariale.

Des mesures radicales contre les délocalisations sauvages

Il faut faire cesser le diktat des délocalisations. On peut exiger que, pendant une période de 18 mois au moins, les comités d'entreprise disposent d'un **pouvoir de recours suspensif** contre toute décision de délocaliser.

Sur cette période, l'entreprise concernée, avec l'aide de ses principaux donneurs d'ordres s'il s'agit d'un sous-traitant, et dans tous les cas, du service public et social de sécurisation de l'emploi et de la formation, pourrait être tenue de créer les conditions, sinon d'un **maintien des emplois avec modernisation** éventuelle, du moins d'un **reclassement choisi**, en interne ou en externe, des salariés dont l'emploi est vulnérabilisé. Tout refus de la part de l'employeur concerné entraînerait le paiement en astreinte d'une **forte amende journalière**.

De même, l'entreprise, directement ou par son réseau, qui réimporte en France des productions qu'elle a délocalisées serait soumise à une **taxation fortement dissuasive**.

Pour en savoir plus sur la « TVA sociale » se reporter à l'article de José Caudron et Catherine Mills dans « Economie et Politique » de mai - juin 2007.

Fête de l'Huma

Inauguration du stand de la Lettre du RAPSE

Vendredi 14 septembre à 17 heures

Avec



André Chassaigne, Député,
Président de l'Association Nationale
des Élus communistes et Républicains

Ont déjà donné leur accord pour leur présence

Alain Morin,	Rédacteur en chef d'Économie&Politique
Alain Obadia,	Responsable de l'emploi au CEN
Yves Dimicoli,	Membre de l'exécutif
Pascal Borelly,	Syndicaliste Dassault
Frédéric Boccara,	Syndicaliste Insee
Denis Durand,	Secrétaire CGT Banque de France
Alain Janvier,	Ingénieur aéro; syndicaliste
Pierre Bauraudon,	Syndicaliste SNECMA
Gisèle Cailloux,	Syndicaliste SNECMA
Daniel Le Bris,	Syndicaliste EADS

***Un rendez-vous du réseau pour
« Une autre utilisation des fonds publics » est envisagé
L'heure et le lieu seront communiqués ultérieurement**